

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JANVIER 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 9 janvier 2023 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Jasmine Sharma, Karine Lechasseur et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### *Minute de réflexion*

#### **23-01-0001 Adoption de l'ordre du jour**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 9 janvier 2023 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

#### **23-01-0002 Demande de subvention / Ressources naturelles Canada / Programme Deux milliards d'arbres / Volet plantation urbaine ou suburbaine / 2023 / Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT que la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet plantation urbaine ou suburbaine du programme Deux milliards d'arbres de Ressources naturelles Canada (RNCa);

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'atteindre l'objectif de plantation de 10 000 arbres par année à l'intérieur et autour de zones urbaines, de centres de population ou de collectivités;

CONSIDÉRANT que le programme susdit prévoit une aide financière pour ce type de projet dont la contribution maximale est de l'ordre de 50 % des coûts admissibles;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le chef de division – Entretien des espaces verts et des aires récréatives du Service des travaux publics et la directrice du Service du génie et de l'environnement soient autorisés à agir auprès de RNCa pour la présentation du formulaire de demande d'aide financière dans le cadre du programme Deux milliards d'arbres et à signer, pour et au nom de la Ville, tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

#### **23-01-0003 Mandat / Services juridiques / Demande en contrôle judiciaire du Procureur général du Québec / Décision du Comité de règlements des différends dans le secteur municipal**

CONSIDÉRANT la demande en contrôle judiciaire du Procureur général du Québec visant à contester une décision interlocutoire rendue le 4 octobre 2022 par le Comité de règlement des différends (CRD) dans un différend impliquant la Ville et l'Association des pompiers et pompières de Vaudreuil-Dorion, dans le dossier de la Cour supérieure du district de Beauharnois portant le numéro 760-17-006457-223;

CONSIDÉRANT que ladite décision, du consentement des parties, suspendait les délais du processus prévu à la Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal (chapitre R-8.3) en vue de leur permettre de poursuivre leurs négociations;

CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue entre la Ville et l'Association pour le renouvellement du contrat collectif de travail;

CONSIDÉRANT que la firme Bélanger Sauvé a répondu au Procureur général, pour la Ville, dans ce dossier le 22 décembre 2022;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit ratifié le mandat accordé à la firme Bélanger Sauvé afin de représenter la Ville dans le dossier de la Cour supérieure du district de Beauharnois portant le numéro 760-17-006457-223.

« ADOPTÉE »

#### **23-01-0004 Période de questions**

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

#### **23-01-0005 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 02 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier